



## Séance spéciale

Mercredi 13 juin 2012, 12 h 10

Présidence de M. Alburquerque de Castro

### ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE

M. GIORGIO NAPOLITANO,

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE

---

*Original espagnol:* Le PRÉSIDENT

La Conférence internationale du Travail a l'honneur de recevoir la visite de Son Excellence M. Giorgio Napolitano, Président de la République italienne.

Pour accueillir et présenter notre illustre invité, je donne la parole au Secrétaire général de la Conférence, M. Somavia.

---

*Original anglais et italien:* Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de la CONFÉRENCE

Signor Presidente,

Je vous remercie d'être venu assister à la Conférence internationale du Travail. Nous sommes très honorés par votre présence. C'est la première fois que nous avons l'honneur de recevoir la visite d'un chef d'Etat italien. C'est pour moi un réel plaisir de vous accueillir pour cette session de la Conférence, qui sera la dernière à laquelle j'assisterai en qualité de Directeur général.

Vous n'avez cessé de vous battre pour la justice sociale. Après la guerre et ses ravages, vous vous êtes engagé pour l'instauration de la paix. Après les souffrances et les dissensions, vous vous êtes mis au service de la compréhension et de l'unité. Vous répondez aux attentes d'aujourd'hui par la sagesse de l'expérience. Les difficultés actuelles ne font qu'aiguiser votre vision de l'avenir et donner plus de force à vos appels à la renaissance et au renouveau.

Monsieur le Président, votre analyse des questions nationales et mondiales se révèle, dans le monde complexe d'aujourd'hui, aussi incisive que constructive. Vous avez l'esprit ouvert et savez éclairer toutes les zones d'ombre. Vous êtes un authentique visionnaire, et votre parcours est celui d'un homme parfaitement intègre, intellectuellement et politiquement, ainsi que d'un véritable homme d'action.

L'Europe d'aujourd'hui est confrontée à d'impitoyables difficultés. Nous avons tous entendu l'appel que vous avez lancé pour que nous restions fidèles aux valeurs fondatrices de l'Europe, tant pour la mise au point des stratégies d'aujourd'hui que dans notre manière de réagir aux nouvelles réalités et aux nouveaux impératifs.

Vos paroles ont été d'un profond réconfort pour tous ceux d'entre nous qui partagent et admirent les valeurs d'une Europe qui, après la guerre, s'est

enfantée dans la douleur. La question de l'avenir préoccupe l'Europe, mais aussi tous les autres pays. Vos analyses percutantes ont su mettre en évidence le ressort de la crise mondiale actuelle et, partant, la nécessité de mettre en place un nouveau système de règles pour assurer une véritable gouvernance mondiale. Comme vous l'avez si justement fait observer, la mondialisation des problèmes réclame la mondialisation des solutions. Le souci que vous avez de l'avenir se redouble de l'inquiétude suscitée en vous par les périls qui menacent la jeunesse – pour reprendre vos propres termes, la menace d'une grave récession qui réduirait à néant toute perspective pour les futures générations, qu'il s'agisse de trouver un emploi ou de se faire une place dans la société. D'où la nécessité, et, là encore, je me permets de vous citer, de mettre la question du chômage des jeunes, et de l'exaspération de ces derniers au cœur de nos préoccupations, car il en va de la préservation des bases mêmes de l'édifice social. Je ne saurais trop souligner l'écho que vos paroles suscitent parmi nous.

Monsieur le Président, vous êtes l'incarnation du premier article de la Constitution italienne, ainsi libellé: «L'Italie est une République démocratique, fondée sur le travail». La consécration de ce principe, qui fait du travail le fondement même de la République, nécessite selon vous, et je reprends une fois de plus vos propres termes, une reconnaissance expresse du droit au travail, ainsi que la protection de celui-ci, sous toutes ses formes et dans toutes ses applications. Vous rejoignez ainsi les principes fondateurs de notre Organisation, dont la Constitution énonce que «le travail n'est pas une marchandise», et définissez l'essence même du travail décent.

Monsieur le Président, votre pays, qui fait partie des Membres fondateurs de l'OIT, a toujours entretenu des relations d'amitié avec elle et ardemment soutenu les valeurs qu'elle représente. Des voix comme la vôtre ont été cruciales pour soutenir les convictions et les actions de l'OIT.

L'engagement de votre pays se concrétise dans de nombreux domaines: ratification des conventions, partenariat soutenu pour la coopération au développement, soutien à notre contribution aux travaux du G20 – permettez-moi à ce propos de rappeler que le BIT a été chaleureusement accueilli en 2009 au Sommet du G8 à l'Aquila: cette invitation était une première, et nous a permis par la suite de participer aux activités du G20.

Je tiens également à rappeler, avec une profonde gratitude, votre soutien pour le Centre international de formation de Turin, que vous avez personnelle-

ment honoré de votre visite, Monsieur le Président, en 2006, témoignant ainsi une fois de plus de l'intérêt que vous portez à notre travail.

Nous ne cessons de nous inspirer de vos plus inébranlables convictions: l'union fait la force, le dialogue est une valeur incontournable, il faut assurer l'unité dans la diversité et tenter d'instaurer un ordre mondial fondé sur la justice. Dans un monde si souvent dépourvu de véritable élan fédérateur, ces convictions nous éclairent et nous guident. Vous êtes une référence, tant pour l'action concrète que pour la définition des politiques.

Monsieur le Président, vous avez invité instamment les jeunes à tourner leurs regards vers l'Europe et, je vous cite, à tenir compte de l'engagement social, qui a toujours été l'une des plus profondes caractéristiques de la conception européenne du développement économique. L'idée selon laquelle la croissance doit profiter à tous et à chacun a un retentissement mondial, et trouve évidemment un écho tout particulier au sein de cette assemblée.

*(L'orateur poursuit en italien.)*

Monsieur le Président, je tiens à vous assurer de notre pleine et entière solidarité à tous les Italiens qui ont été frappés par les forces de la nature dans leur vie quotidienne, d'abord à l'Aquila puis encore récemment. Nous partageons les souffrances des familles et des communautés en Italie. Je vous remercie une fois encore d'honorer cette Conférence de votre présence.

---

*Original espagnol:* Le PRÉSIDENT

J'ai maintenant l'honneur de donner la parole à notre invité de marque, M. Napolitano, Président de la République italienne.

---

*Original italien:* M. NAPOLITANO (*Président de la République italienne*)

Je voudrais remercier le Directeur général, M. Somavia, pour son invitation et pour les paroles très chaleureuses qu'il vient de prononcer. Je saisis cette occasion pour saluer son successeur, M. Guy Ryder et lui adresser tous mes vœux de réussite.

Nous nous sentons très proches de l'OIT et nous sommes, par ailleurs, très fiers d'accueillir un de ses bureaux à Turin. L'emploi, ou devrais-je dire plutôt, le manque d'emplois, en particulier pour les plus jeunes, est un problème crucial pour chacun d'entre nous. Ce problème est plus aigu, sans doute, dans de nombreux pays en développement qui connaissent une forte croissance démographique et constitue une source d'instabilité toute particulière dans les économies avancées à faible croissance ou en récession. Mais ce problème touche aussi des pays enregistrant une croissance vigoureuse et qui malgré cela, ne parviennent toujours pas à créer rapidement des emplois.

A l'évidence, la question, d'une part d'un taux d'emploi approprié, et d'autre part, du renforcement des droits des travailleurs, se pose en des termes très différents selon les régions économiques du monde. Et je me propose, dans cette brève intervention, d'évoquer ces différences tout en tâchant de mettre l'accent sur un fil conducteur qui nous est commun, la volonté d'agir.

Naturellement, le lieu d'observation à partir duquel je me livre à ces réflexions est l'Union européenne dont l'Italie fait partie intégrante. Mon pays a été durement frappé par la crise financière et éco-

nomique et par la crise de l'emploi qui touche l'euro zone, en particulier. L'Italie fait aujourd'hui tous les efforts possibles pour sortir de ses difficultés liées en particulier au poids de la dette publique qui s'est accumulée pendant des décennies. Les institutions européennes et les gouvernements des principaux Etats Membres cherchent des solutions non seulement aux difficultés de l'Italie mais aussi à celles des autres pays au sein des institutions européennes. Dans leurs discussions, le thème de la relance de la croissance revêt de plus en plus d'importance car la croissance est le complément indispensable et urgent des politiques de rigueur budgétaire qui visent à réduire le poids de la dette souveraine et à alléger les pressions qu'exercent les marchés financiers sur les Etats.

Il n'y a pas de recette toute prête pour relancer la croissance économique. Chacun aujourd'hui évoque la nécessité de mettre en place une croissance durable et l'on peut facilement comprendre pourquoi et sous quels aspects cette durabilité de la croissance est désormais indispensable.

La crise financière qui a éclaté aux Etats-Unis en 2008 s'est propagée au reste de la planète en frappant très sévèrement la zone euro. La crise a mis en pleine lumière la fragilité et le caractère malsain du développement économique qui avait eu lieu jusqu'alors et qui dans certains pays reposait sur des bases artificielles. Je fais non seulement référence au gonflement de la dette publique et des budgets publics, mais aussi aux bulles financières et immobilières, qui ont ensuite éclaté.

Il faut relancer la croissance non pas sur des bases précaires et malsaines peu sûres mais sur des bases solides et durables tant financièrement qu'en termes de compétitivité. Voilà la direction dans laquelle il faut s'engager. Elle exigera, nous devons en être conscients, un engagement constant et une approche novatrice.

La reprise de l'activité productive, le retour à des taux de croissance importants du PIB dans les pays de la zone euro, et notamment dans un pays comme l'Italie, ne débouchera pas automatiquement sur une forte reprise de l'emploi, qui doit pourtant être une réponse indispensable au problème du chômage, notamment des jeunes. C'est la raison pour laquelle je salue, avec satisfaction, les efforts actuels pour travailler en ce sens et relancer la croissance, comme en témoigne la communication qui a été adressée le 18 avril par la Commission européenne aux autres institutions de l'Union européenne. Le titre et le contenu de cette communication sont significatifs: *Vers une reprise génératrice d'emplois*.

L'objectif formulé dans la stratégie de croissance 2020 était celui de porter à 75 pour cent en Europe le taux d'emploi des personnes âgées de 20 à 64 ans. Mais nous devons partir de très bas car nous sommes confrontés aujourd'hui à une dure réalité: le taux d'emploi en Europe a chuté à 68,9 pour cent en 2011 et nous avons assisté au mois de février à une flambée du chômage qui dépasse maintenant les 10 pour cent.

C'est donc à juste titre que le document que je viens de citer définit toute une gamme de politiques qui visent spécifiquement à soutenir la création d'emploi. Il formule des lignes directrices et des objectifs dans le domaine de la réforme du marché du travail en envisageant même la possibilité de créer un authentique marché du travail européen. Parmi les piliers de la stratégie de relance de la croissance en Europe, qui doit viser une forte re-

prise de l'emploi, laquelle est une garantie essentielle d'équité, doit figurer, parallèlement aux réformes de structure, une reprise très importante des investissements publics dans les infrastructures, le capital humain et la recherche et le développement, notamment dans les régions qui accusent un retard de développement. Pour cela, il faut recourir aux ressources européennes, mobiliser des instruments nouveaux comme les euro-obligations pour financer des projets communs, et planifier et gérer plus efficacement les fonds structurels de l'Union européenne qui ont déjà fait leurs preuves.

Mais tout cela n'a rien à voir avec un retour à des approches théoriques qui négligeraient les risques d'une politique budgétaire financée par le recours à l'endettement, qui surestimerait les effets immédiats de la dépense publique sur la demande globale, qui attribueraient un rôle positif à l'inflation en termes de croissance ou qui minimiseraient l'importance des frictions financières et du rôle du crédit et de la monnaie et donc les possibilités offertes par la politique monétaire.

Une mise en garde contre de tels retours en arrière ou à d'autres démarches dépassées, a été faite récemment par Mario Draghi, qui, dans une intervention récente de très haut niveau devant un public de spécialistes et d'universitaires a eu l'occasion d'expliquer de façon très précise les décisions prises par la Banque centrale européenne sous sa présidence.

Il est en effet nécessaire de combiner de manière appropriée réformes de structure, consolidation budgétaire et relance ciblée des investissements publics. Il nous faut surtout nous rappeler de l'engagement que nous avons pris de cultiver les valeurs et les fins de l'intégration européenne. Comme le dit le Traité de Lisbonne: *l'Union œuvre pour le développement durable de l'Europe fondé sur une croissance économique équilibrée et sur la stabilité des prix, une économie sociale de marché hautement compétitive qui tend au plein emploi et au progrès social*. Tel était l'esprit dans lequel a été lancée en 2000 la stratégie de Lisbonne, même si les résultats obtenus ont, en définitive, été décevants.

En réalité, le modèle européen de développement et de protection sociale se trouve plus que jamais mis à l'épreuve et confronté à des défis redoutables en raison des transformations profondes se qui se sont produites à l'échelle mondiale au cours des dernières décennies.

Ces défis sont, en résumé, les suivants: la concurrence croissante des pays émergents, la réorganisation des processus de production à l'échelle mondiale, la rapidité de l'innovation, la fragmentation croissante des carrières professionnelles de moins en moins liées à des postes fixes, l'instabilité croissante des familles, la baisse de la fécondité, la réduction prévisible de la main-d'œuvre, le vieillissement de la population.

Les risques auxquels les individus doivent faire face au cours de leur existence ont profondément évolué. C'est la raison pour laquelle il faut, et c'est ce qui se fait dans divers pays, repenser les systèmes de protection sociale. Nul ne peut se soustraire à cette nécessité à moins de prendre le risque de remettre en question, dans ses fondements mêmes, le modèle social qui a fait, au cours de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, de l'Europe unie, un point de référence à l'échelle mondiale.

Certes, l'expérience européenne ne constitue pas un exemple que l'on peut transposer aisément dans

d'autres contextes et sur d'autres continents. En revanche, elle est certainement riche d'enseignement et de suggestions.

Et c'est à l'Europe, qui se replie aujourd'hui sur elle-même pour rechercher des solutions à sa crise interne, qu'il incombe d'offrir une vision de longue haleine, une vision solidaire, sur les thèmes de la croissance, des emplois et des droits des travailleurs, autant de questions qui se posent aujourd'hui dans des réalités fort complexes et critiques comme, par exemple, dans les régions de la Méditerranée et de l'Afrique qui sont travaillées par des mouvements politiques et sociaux inédits.

Dans les pays qui ont connu le Printemps arabe, le chômage des jeunes s'est accru récemment de 5 points de pourcentage. Nous devons donc être conscients, et l'Union européenne également, des retombées potentielles que l'exclusion et la pauvreté croissante parmi les jeunes peuvent avoir sur toute tentative, sur tout espoir de stabilisation démocratique de ces mouvements qui se sont dressés contre les dictatures pour revendiquer courageusement la liberté et la dignité.

Parallèlement, des processus rapides et impétueux de transformation et de croissance ont transformé, notamment au cours de la dernière décennie, de grands pays de l'Asie et de l'Amérique latine en moteurs de l'économie mondiale. Ces processus ont eu pour effet de remettre fortement en question les droits des travailleurs et la qualité de leurs conditions de travail dans ces pays mêmes et, indirectement, dans les pays européens plus avancés sur le plan social.

Dans les pays du vieux G7, dont le poids dans la production et la répartition de la richesse mondiale était alors déterminant, se trouvaient concentrés des acquis en matière de protection sociale qui ont été soumis à des pressions de plus en plus fortes au cours des dernières années et à une concurrence mondiale de plus en plus effrénée.

Nous devons donc nous interroger: serait-ce une fatalité pour des pays comme l'Italie que de devoir renoncer à ces conquêtes sociales qui ont été difficilement obtenues après la seconde guerre mondiale? Faut-il renoncer à tous ces acquis pour pouvoir faire face aux défis d'une compétitivité qui n'a plus de frontières? Il ne faut pas répondre par le fatalisme ou par la résignation, car ces défis, en réalité, doivent susciter de notre part des innovations profondes à tous les niveaux dans tous les pays les plus anciennement industrialisés et où le bien-être matériel est le plus répandu.

Il ne fait guère de doute que l'on ne saurait considérer comme indéfiniment durables toutes les conquêtes du passé et il est également certain que de nouvelles conceptions, de nouvelles façons de concevoir et de mesurer le bien-être et la qualité de la vie peuvent être tout aussi valables.

Le fait est, par exemple, que divers pays prennent acte du besoin d'une flexibilité plus grande et d'une plus grande mobilité en termes de main-d'œuvre et mettent aujourd'hui l'accent sur des choix qui valorisent plutôt la formation tout au long de la vie ou des politiques efficaces de réinsertion professionnelle liées à de nouvelles possibilités d'emploi.

Mais il est pourtant dans l'intérêt des pays émergents et d'un nécessaire équilibre du développement mondial, de s'orienter vers la définition de socles de protection sociale sous la forme d'une recommandation, et c'est précisément la recommandation que votre Conférence s'apprête à adopter demain.

L'Organisation internationale du Travail peut, sur ce terrain, réaffirmer le rôle historique si particulier qu'elle a joué dès les premiers jours au sein du système des Nations Unies.

De manière plus générale, le fil conducteur de notre engagement commun, qui appelle chacun de nous à intervenir même dans les contextes les plus divers, c'est celui d'une réaffirmation vigoureuse, résolue, convaincue et passionnée de la valeur du travail. C'est aussi pour surmonter les obstacles posés par la complexité des situations et des choix à faire sous l'angle juridique, technique ou opérationnel, qu'il est essentiel aujourd'hui de relancer les grands idéaux que les expériences tragiques de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle nous avaient poussés à embrasser et qui ont été consacrés par la naissance et l'existence même des Nations Unies.

La dépression sans précédent et le chômage massif provoqués par la crise de 1929 ont amené au pouvoir des régimes autoritaires et belliqueux en Allemagne et au Japon, alors que se consolidait en Italie la dictature existante. De cette leçon terrible qui leur a été infligée par les dictatures, les agressions nazies et fascistes et enfin par les dévastations de la seconde guerre mondiale, les forces démocratiques victorieuses et partout renaissantes ont retenu qu'il était impératif de s'engager de manière concrète et déterminée à mettre en œuvre des politiques de développement et de justice sociale.

C'est en Europe occidentale, notamment, que s'est alors ouverte, à l'aide de la contribution décisive des Etats-Unis, une période de trente ans de progrès économiques et sociaux exceptionnels, que l'on a désigné sous le terme d'âge d'or du développement capitaliste sur des bases démocratiques.

En Italie se produisit un véritable miracle économique qui connut son apogée entre 1958 et 1963, et la ligne directrice fondamentale vers laquelle ont convergé tous les progrès sans précédents qui étaient alors en voie d'accomplissement, ce fut le plein emploi.

On ne peut contester qu'au cours des dernières décennies, cette notion de plein emploi, même si elle figure explicitement dans les textes constitutionnels et dans les traités européens, comme je l'ai rappelé, a perdu son rang de priorité. Elle n'est plus un mot d'ordre ou un objectif prioritaire des politiques publiques.

Eh bien, le plein emploi doit désormais retrouver le rôle qu'il avait dans le passé même si nous savons bien qu'aujourd'hui, il est bien plus difficile et

bien plus complexe de parvenir à cet objectif que dans les années cinquante et soixante du XX<sup>e</sup> siècle en Europe occidentale.

Soyons clairs, nous ne pouvons pas formuler les objectifs à atteindre exclusivement en termes de croissance du PIB ou d'une plus grande stabilité financière. En effet, comme l'a dit le grand économiste italien *Federico Caffè*, le plein emploi n'est pas seulement un moyen pour accroître la production. Le plein emploi est une fin en soi, parce qu'il conduit ceux qui ont du mal à trouver du travail ou qui ont constamment peur d'en être privés, à se libérer de leur attitude servile et de leurs craintes.

Ainsi, la poursuite du plein emploi doit être par-dessus tout mesurée en termes de dignité humaine. Comme l'a dit l'un de nos plus grands écrivains: *Le travail représente l'existence même de l'homme et son histoire. Qui dit travail, dit liberté*. Mais la liberté et la dignité de l'homme, la liberté et la dignité de la personne, ne figurent-elles pas parmi les idéaux les plus élevés de l'Europe et des Nations Unies?

---

*Original espagnol: Le PRÉSIDENT*

---

Merci beaucoup, Monsieur le Président, pour le message que vous venez de nous transmettre, qui révèle votre vision politique, tant nationale qu'internationale, laquelle est tout à fait à l'unisson des principes et objectifs de l'Organisation internationale du Travail.

Votre voix s'est fait entendre pour défendre les droits fondamentaux au travail; vous vous êtes aussi prononcé en faveur d'une mondialisation équitable et d'un monde qui se base sur le principe de la justice sociale.

Votre expérience politique et votre conception de la société sont des sources d'inspiration pour les jeunes générations qui luttent pour construire un avenir meilleur. Pour paraphraser le grand poète italien Vittorio Alfieri, nous pourrions dire que, tout au long de votre vie intense, vous êtes toujours resté fidèle à ce vers du poète: «*Volli, e volli sempre, e fortissimamente volli*» (vouloir, toujours vouloir, vouloir de toutes ses forces).

Au nom de mes collègues du bureau de la Conférence, au nom de tous les participants et en mon nom propre, je tiens à vous remercier chaleureusement, Monsieur le Président Giorgio Napolitano. Cela a été pour nous un grand honneur que de recevoir aujourd'hui votre visite.

(*La séance est levée à 12 h 45.*)

## TABLE DES MATIÈRES

Page

### *Séance spéciale*

Allocution de Son Excellence M. Giorgio Napolitano, Président de la République italienne .....	1
---	---

.....  
• Le présent document a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires afin de réduire autant que possible l'impact  
• sur l'environnement des activités de l'OIT et de contribuer à la neutralité climatique. Nous serions reconnais-  
• sants aux délégués et aux observateurs de bien vouloir se rendre aux réunions munis de leurs propres exem-  
• plaires afin de ne pas avoir à en demander d'autres. Nous rappelons que tous les documents de la Conférence  
• sont accessibles sur Internet à l'adresse <http://www.ilo.org>.  
• .....